

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Enquête publique

No P-2023-018-2-E

Conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité d'Yvonand ouvre une enquête publique.

Propriétaire : VON BURG Anita

DDP, propriétaire du fond : **Néant**Promis vendu : **Néant**

Auteur des plans : VILLARS Léonard, Architecte

Nature des travaux : Transformation d'une villa en 2 logements et création d'un studio

Situation : Rue des Ochettes 8 No parcelle(s) : 912

Plan folio: 1029 No ECA: 1237, 1276, nouveau

Coordonnées : 2 545 185 1 181 280 Altitude : 450 m.

Affectation : Zone du village / Zone réservée Degré de sensibilité au bruit : III

du Plan d'extension partiel "La Mauguettaz"

Dérogations : Art. 4 al. 7 RPEP, applic. art. 80 LATC / Art. 4 al. 7 RPEP, applic. art. 92 RCPGA /

Art. 27 RLATC

Le dossier peut être consulté au bureau communal dans un délai de 30 jours, dès l'avis d'insertion dans la feuille des avis officiels du 3 mars 2023

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus

La Municipalité.